

2022 - 017

Département du Doubs
Canton de Besançon 2
Commune de
SERRE LES SAPINS
25770

Tel : 03 81 59 06 11
Fax : 03 81 59 91 41
e.mail : mairie.serre.les.sapins@orange.fr

Serre les Sapins, Jeudi 17 Mars 2022



PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 MARS 2022

Sur convocation du 10 MARS 2022, le Conseil Municipal s'est réuni à la Mairie de SERRE LES SAPINS le mardi 15 MARS 2022 à 19h30, sous la Présidence de Monsieur Gabriel BAULIEU, Maire.

Présents :

Mesdames: V. BRIOT – K.CUENOT – F.FARUCH - V.GENTILE – C.HUART
Messieurs : K.ALAVOINE – F.BADOZ- G.BAULIEU – PE.BILLOT – S.FHIMA - P.LECLERC – JF.MONET

Excusés ayant donné pouvoir :

Madame E.GUILBAUD ayant donné pouvoir à Monsieur JF.MONET
Monsieur J.CUENOT ayant donné pouvoir à Madame V. BRIOT
Monsieur E.SALVADO ayant donné pouvoir à Monsieur PE.BILLOT

Excusées:

Madame D.SIRON
Madame V.MARQUIS

Absents:

Madame L.POUPEE
Monsieur P.FABRE

Secrétaire de séance :

Monsieur K.ALAVOINE

ORDRE DU JOUR DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15/03/2022 à 19h30

- 1. Approbation du Compte-rendu du dernier Conseil Municipal**
- 2. Avenant 1 Lot 1 - Rénovation du CMS**
- 3. Dépôt d'un dossier DETR pour la création d'un skate-park**
- 4. Autorisation de signature d'une promesse de vente**
- 5. Autorisation d'une écriture d'ordre non budgétaire pour correction des amortissements 2020**
- 6. Compte administratif 2021 du budget de la Commune**
- 7. Compte administratif 2021 du budget Caveaux**
- 8. Compte administratif 2021 du budget Photovoltaïque**
- 9. Comptes de gestion 2021 de la commune établis par M. le Trésorier**
- 10. Projet d'aménagement à deux fois deux voies de la RN57 sur le territoire de Besançon**
- 11. Questions diverses**



1. Approbation du Compte-rendu du dernier Conseil Municipal

Le procès-verbal de la dernière séance du Conseil Municipal en date du 1^{er} février 2022 est soumis à l'approbation des membres. Ils sont invités à faire savoir s'ils ont des observations particulières à formuler sur ce document.

Les membres du Conseil Municipal approuvent à l'unanimité le procès-verbal de leur dernière séance en date du 1^{er} février 2022.

2. Avenant 1 Lot 1 - Rénovation du CMS

Avenant 1 Lot 1 - Rénovation du CMS

Le diagnostic structure réalisé en 2019 montre que le bâtiment du Centre Médico-Social présente des désordres sur les façades qui doivent être restaurées, l'isolation renforcée et les huisseries changées. La Commune a donc décidé de rénover le Centre Médico-Social, situé au 26 Rue de la Machotte.

Pour cela, la Commune a désigné le Grand Besançon pour l'assister dans ce projet en tant qu'assistant à maîtrise d'ouvrage, ainsi que le cabinet ARCHICREO comme maître d'œuvre. Afin d'assurer l'ensemble des travaux de rénovation, le Grand Besançon a lancé une consultation qui s'est terminée le 5 juin 2021.

Le marché de travaux est donc constitué de cinq lots :

- Pour le lot n°1, la société CHAILLET a été retenue pour la somme de 35 031.80€ HT, soit 42 038.16€ TTC ;
- Pour le lot n°2, la société GRISOT a été retenue pour la somme de 77 258.08€ HT, soit 92 709.70€ TTC.
- Pour le lot n°3, la société ALU FACTORY a été retenue pour la somme de 17 626€ HT, soit 21 151.20€ TTC,
- Pour le lot n°4, la société GRISOT a été retenue pour la somme de 6 144.32€ HT, soit 7 373.18€ TTC.
- Pour le lot n°5, la société CHAILLET a été retenue pour la somme de 21 350€ HT, soit 25 620€ TTC.

Or il est nécessaire de réaliser des travaux supplémentaires sur le lot 1 (mise en œuvre de pompes de relevage).

L'entreprise CHAILLET a chiffré le coût supplémentaire pour cet ajout. Le montant supplémentaire s'élève à 6 000€ HT, soit 7 200€ TTC.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité:

- **D'approuver cette proposition supplémentaire de la société CHAILLET pour un montant de 6 000€ HT, soit 7 200€ TTC,**

2022 - 019



- **D'approuver l'avenant n°1 correspondant,**
- **Et d'autoriser Monsieur le Maire à le signer et à inscrire les crédits nécessaires au Budget Communal.**

3. Dépôt d'un dossier DETR pour la création d'un skate-park

Dans le cadre du programme d'investissement, la Commune envisage la « Création d'un skate-park » pour laquelle elle pourrait prétendre à l'octroi d'une Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR).

L'estimatif du projet, ainsi que le plan de financement, s'établit comme suit :

- 200 000 € HT d'étude, d'assistance et de travaux, financés
 - avec des fonds propres pour 83 500€ HT
 - et avec des subventions :
 - DETR (Préfecture) pour 60 000€
 - DEPT Contrat P@C25 pour 52 000€
 - CAF pour 4 500€

S'agissant de dépenses qui sont éligibles, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de valider le montant estimatif de ces dépenses, dont les travaux et les achats correspondants feront l'objet de nouvelles délibérations et de consultations selon les dispositions du code des marchés publics, et de l'autoriser à déposer la demande de subvention pour ce projet.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité:

- **valide le montant estimatif des dépenses liées au projet de « Création d'un skate-park » pour un montant de 200 000€ HT, montant comprenant les études, l'assistance et les travaux ;**
- **et autorise Monsieur le Maire à déposer la demande de subvention correspondante auprès de la Préfecture du Doubs**



4. Autorisation de signature d'une promesse de vente

La Commune envisage de créer plusieurs équipements publics, et, construire, dans un premier temps, un atelier garage communal et une salle de sports. Ce projet concerne la parcelle cadastrée Section ZC n° 448 - lieudit – Combe à la Vaux » d'une surface de 19696m², sise sur le territoire de la commune de SERRE LES SAPINS

Le bien est situé en zone UE du PLU communal destinée à accueillir des équipements collectifs.

Le propriétaire de la parcelle a été informé par courrier du souhait d'acquisition de la Commune. Une promesse de vente lui a été adressée.

La vente, si elle se réalise, aura lieu moyennant le prix global de « deux cent quarante mille euros », (240 000 euros) conformément à l'estimation de France Domaine du 14 avril 2021.

Après signature de la promesse de vente par le propriétaire de la parcelle, la signature de l'acte authentique de vente devra intervenir dans un délai de six mois maximum. Ce délai court à compter de la date de signature des présentes. La signature de l'acte notarié et le paiement de la totalité du montant aura lieu par-devant Maître Damien ROUSSEL Notaire à Saint- Vit.

Tous les frais, droits et honoraires du présent acte et de l'acte authentique à intervenir seront supportés et acquittés par la Commune.

Il est expressément convenu entre les parties qu'en raison de l'acceptation de la promesse de vente par le bénéficiaire en tant que simple promesse, il s'est formé entre les parties une convention de promesse de vente dans les termes de l'article 1134 du Code civil.

L'accord du propriétaire pouvant intervenir rapidement, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité:

- **D'approuver le projet de promesse de vente tel que présenté en annexe concernant la vente de la parcelle cadastrée section ZC n° 448 - lieudit – Combe à la Vaux » d'une surface de 19696 m², sise sur le territoire de la commune de SERRE LES SAPINS**
- **De donner délégation à Monsieur le Maire pour adapter à la marge le texte de la présente promesse de vente jointe en annexe dans la mesure où l'économie globale de la promesse de vente n'est pas remise en cause,**
- **D'autoriser Monsieur le Maire à signer la promesse de vente ci-annexée,**
- **D'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document relatif à cette affaire.**

2022 - 021



Annexe : Promesse de vente

PROMESSE DE VENTE

EXPOSE PRELIMINAIRE

La commune envisage de créer plusieurs équipements publics, et, construire, dans un premier temps, un atelier garage communal et une salle de sports.

Ce projet concerne la parcelle cadastrée :

Section ZC n° 448 - lieudit – Combe à la Vaux » d'une surface de 19696 m², sise sur le territoire de la commune de SERRE LES SAPINS appartenant à Mr MAURICE DEMANGE.

Le bien est situé en zone UE du PLU communal destinée à accueillir des équipements collectifs.

CECI EXPOSE, il est passé à la convention, objet des présentes :

PROMESSE DE VENTE

Entre les soussignés :

Promettant

Monsieur Maurice DEMANGE né le 02/03/1925, demeurant 14, Rue de la Faye 25770 SERRE LES SAPINS, intervenant en qualité de propriétaire de la parcelle dont les références cadastrales figurent ci-dessus,

**d'une part,
ci-après désigné « le promettant »**

Bénéficiaire

La commune de SERRE LES SAPINS représentée par Mr GABRIEL BAULIEU, maire en exercice, ayant tout pouvoir à l'effet des présentes, ainsi qu'il s'engage à en justifier,

**d'autre part,
ci-après désigné « la commune »,**

IL A ETE CONVENU CE QUI SUIT :

PROMESSE

Le promettant s'engage et engage solidairement et indivisiblement ses héritiers, fussent-ils mineurs ou incapables à vendre au bénéficiaire qui l'accepte, la parcelle de terrain non bâtie, en nature de **pré**, située sur le territoire de la commune de SERRE LES SAPINS cadastrée :

Section ZC n°448 - lieudit – Combe à la Vaux d'une surface de 19696 m², dont il déclare être propriétaire en pleine propriété.

La Commune représentée par Monsieur Gabriel BAULIEU, s'engage à acquérir ledit bien en vue de la réalisation d'équipements collectifs.

PRIX :

2022 - 022



La vente, si elle se réalise aura lieu moyennant le prix global de « deux cent quarante mille euros », (240 000 euros) conformément à l'estimation de France Domaine du 14 avril 2021.

PROPRIETE - JOUISSANCE

Le bénéficiaire aura la propriété et la jouissance du bien vendu à compter du jour de la régularisation des présentes par acte authentique.

Cependant, le promettant autorise le bénéficiaire, dès signature de la présente :

- A pénétrer sur la parcelle afin d'y effectuer toutes interventions techniques (relevé, fouilles, sondages,), préalables et nécessaires à la réalisation du projet.

OCCUPATION - EXPLOITANT

Le promettant déclare que le bien est mis à disposition de....., exploitant agricole, demeurant.....et s'engage à l'informer des présentes.

ou

Le bien est libre de toute occupation

CHARGES ET CONDITIONS GENERALES

La vente est faite sous les charges et conditions ordinaires et de droit.

REGULARISATION

La signature de l'acte authentique de vente devra intervenir dans un délai de six mois maximum. Ce délai court à compter de la date de signature des présentes

La signature de l'acte notarié et le paiement de la totalité du montant aura lieu par-devant Maître Damien ROUSSEL Notaire à Saint- Vit.

FRAIS

Tous les frais, droits et honoraires du présent acte et de l'acte authentique à intervenir seront supportés et acquittés par la Commune.

CLAUSE D'EXECUTION FORCEEE

Il est expressément convenu entre les parties qu'en raison de l'acceptation de la promesse de vente par le bénéficiaire en tant que simple promesse, il s'est formé entre les parties une convention de promesse de vente dans les termes de [l'article 1134 du Code civil](#).

Dans la commune intention des parties, et pendant toute la durée du contrat, celle-ci ne pourra être révoquée que par leur consentement mutuel.

Il en résulte notamment que :

1. Le promettant a, pour sa part, définitivement consenti à la vente et qu'il est d'ores et déjà débiteur de l'obligation de transférer la propriété au profit du bénéficiaire aux conditions des présentes. Le promettant s'interdit, par suite, pendant toute la durée de la présente promesse de conférer aucun droit réel ni charge quelconque sur les biens à vendre, de consentir aucun bail, location ou prorogation de bail, comme aussi de n'y apporter aucun changement, si ce n'est avec le consentement du bénéficiaire. Il ne pourra non plus apporter aucune modification matérielle ni détérioration aux biens.



2. Toute rétractation unilatérale de la volonté du promettant sera de plein droit inefficace du fait de l'acceptation de la présente promesse en tant que telle par le bénéficiaire, et qu'une telle rétractation ne pourra produire aucun effet sans l'accord exprès de ce dernier.
3. En tant que de besoin, le promettant renonce expressément au bénéfice de [l'article 1142 du Code civil](#), lequel dispose : « Toute obligation de faire ou de ne pas faire se résout en dommages et intérêts de la part du débiteur ».

En cas de refus par le promettant de réaliser la vente par acte authentique, le bénéficiaire pourra poursuivre l'exécution forcée de la vente par voie judiciaire.

DOMICILE

Pour l'exécution des présentes et de leurs suites, les parties élisent domicile
Pour le promettant à son domicile.

Pour la Commune, en mairie de SERRE LES SAPINS,
Fait à SERRE LES SAPINS en 3 exemplaires le 15 février 2022

Le promettant

Le bénéficiaire,
Pour la commune

Le maire

Mr Maurice DEMANGE

Gabriel BAULIEU

Annexe : 1 plan





5. Autorisation d'une écriture d'ordre non budgétaire pour correction des amortissements 2020

Des frais d'annonce ont été mandatés en 2015 à hauteur de 435.24€ pour des travaux d'assainissement. Ces frais ont fait l'objet d'un amortissement sur 5 ans à compter de 2019.

Or, au 1^{er} janvier 2019, ils ont été transférés comptablement à Grand Besançon Métropole dans le cadre du transfert de la compétence Voirie. Ils ont par ailleurs continué à être amortis par la Commune, à hauteur de 87€ en 2020, alors qu'ils étaient transférés.

Cet amortissement étant erroné, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal – à l'unanimité - décide d'autoriser Monsieur le Trésorier à passer une écriture d'ordre non budgétaire afin de le corriger.

6. Compte administratif 2021 du budget de la Commune

Après présentation du compte administratif 2021 de la Commune annexé à la présente délibération, Monsieur le Maire ayant assisté à la discussion mais s'étant retiré au moment du vote, c'est sous la présidence de Madame Valérie BRIOT que le Conseil Municipal a adopté à l'unanimité des votants le compte administratif, pour la section de fonctionnement, la section d'investissement et la balance générale.

Annexe : balance générale du compte administratif

SERRE LES SAPINS - BUDGET COMMUNAL - CA - 2021

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET				II	
VUE D'ENSEMBLE				A1	
EXECUTION DU BUDGET					
		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	1 161 259,71	G	1 532 002,86
	Section d'investissement	B	707 681,18	H	1 700 077,67
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	0,00 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	139 253,98 (si déficit)	J	0,00 (si excédent)
		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	2 008 194,87	= G+H+I+J	3 232 080,53
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	81 500,00	L	36 538,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	81 500,00	= K+L	36 538,00
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	1 161 259,71	= G+I+K	1 532 002,86
	Section d'investissement	= B+D+F	928 435,16	= H+J+L	1 736 615,67
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	2 089 694,87	= G+H+I+J+K+L	3 268 618,53

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	396 425,00	380 123,41	0,00	0,00	16 301,59
012	Charges de personnel, frais assimilés	367 660,00	367 266,59	0,00	0,00	391,41
014	Atténuations de produits	68 400,00	68 286,41	0,00	0,00	113,59
65	Autres charges de gestion courante	175 522,79	167 045,63	0,00	0,00	8 477,16
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		1 008 007,79	982 724,04	0,00	0,00	25 283,75
66	Charges financières	26 000,00	25 554,46	0,00	0,00	445,54
67	Charges exceptionnelles	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	4 100,00	180,00			3 920,00
022	Dépenses imprévues	79 600,00				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		1 118 907,79	1 008 458,50	0,00	0,00	110 449,29
023	Virement à la section d'investissement (2)	154 311,21				
042	Opérat* ordre transfert entre sections (2)	65 829,21	152 801,21			-86 972,00
043	Opérat* ordre Intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		220 140,42	152 801,21			87 339,21
TOTAL		1 339 048,21	1 161 259,71	0,00	0,00	177 788,50
Pour information		(0) 0,00				
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1						

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	8 000,00	15 147,65	0,00	0,00	-7 147,65
70	Produits services, domaine et ventes div	45 530,00	110 961,15	0,00	0,00	-65 431,15
73	Impôts et taxes	1 045 272,00	1 084 185,78	0,00	0,00	-38 913,78
74	Dotations et participations	156 089,00	147 734,79	0,00	0,00	8 354,21
75	Autres produits de gestion courante	19 002,00	18 667,20	0,00	0,00	334,80
Total des recettes de gestion courante		1 273 893,00	1 376 636,57	0,00	0,00	-102 803,57
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	1 000,00	83 612,08	0,00	0,00	-82 612,08
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	3 397,00			-3 397,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		1 274 893,00	1 463 905,65	0,00	0,00	-189 012,65
042	Opérat* ordre transfert entre sections (2)	64 155,21	68 097,21			-3 942,00
043	Opérat* ordre Intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		64 155,21	68 097,21			-3 942,00
TOTAL		1 339 048,21	1 532 002,86	0,00	0,00	-192 954,65
Pour information		(0) 0,00				
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1						

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	30 500,00	24 148,92	1 700,00	4 651,08
204	Subventions d'équipement versées	506 926,30	109 973,69	0,00	396 952,71
21	Immobilisations corporelles	926 000,00	343 566,12	79 600,00	502 633,88
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	1 463 426,30	477 688,63	81 500,00	904 237,67
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	135 431,00	133 676,62	0,00	1 554,18
16	Compte de liaison : affectat* (BA,règle) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	4 115,60	4 115,60	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	71 544,12			
	Total des dépenses financières	211 090,72	137 932,42	0,00	73 096,30
45...	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	1 674 517,02	615 681,05	81 500,00	977 335,97
040	Opérat* ordre transfert entre sections (1)	64 155,21	68 097,21		-3 042,00
041	Opérations patrimoniales (1)	28 744,00	23 902,92		4 841,08
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	92 899,21	92 000,13		899,08
	TOTAL	1 767 416,23	707 681,18	81 500,00	978 235,05
	Pour information	(2) 139 253,98			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	711 420,00	591 356,44	36 538,00	83 525,56
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	450 000,00	450 000,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	1 161 420,00	1 041 356,44	36 538,00	83 525,56
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	138 443,00	195 914,31	0,00	-57 471,31
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	257 099,99	257 099,99	0,00	0,00
138	Autres subvent* invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Compte de liaison : affectat* (BA,règle)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	29 002,80	29 002,80	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	71 820,00		0,00	
	Total des recettes financières	496 365,79	482 017,10	0,00	14 348,69
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	1 657 785,79	1 523 373,54	36 538,00	97 874,25
021	Virement de la sect* de fonctionnement (1)	154 311,21			
040	Opérat* ordre transfert entre sections (1)	65 820,21	152 801,21		-86 972,00
041	Opérations patrimoniales (1)	28 744,00	23 902,92		4 841,08
	Total des recettes d'ordre d'investissement	248 884,42	176 704,13		72 180,29
	TOTAL	1 906 670,21	1 700 077,67	36 538,00	170 054,54



7. Compte administratif 2021 du budget Caveaux

Après présentation du compte administratif 2021 du budget Caveaux annexé à la présente délibération, Monsieur le Maire ayant assisté à la discussion mais s'étant retiré au moment du vote, c'est sous la présidence de Madame Valérie BRIOT que le Conseil Municipal a adopté à l'unanimité des votants le compte administratif du budget Caveaux.

Annexe : balance générale du compte administratif du budget Caveaux

SERRE LES SAPINS - Budget caveaux - CA - 2021

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 34 416,72	G 44 929,00	G-A 10 512,28
	Section d'investissement	B 53 060,80	H 34 416,72	H-B -18 644,08

		+	+
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C 8 744,88 (si déficit)	I 0,00 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D 0,00 (si déficit)	J 20 626,08 (si excédent)

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
TOTAL (réalisations + reports)		P= A+B+C+D 96 222,40	Q= G+H+I+J 99 971,80	-Q-P 3 749,40

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 0,00	L 0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F 0,00	= K+L 0,00

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E 43 161,60	= G+I+K 44 929,00	1 767,40
	Section d'investissement	= B+D+F 53 060,80	= H+J+L 55 042,80	1 982,00
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 96 222,40	= G+H+I+J+K+L 99 971,80	3 749,40



II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES

AZ

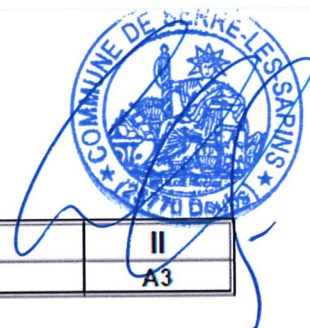
DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	1 767,40	0,00	0,00	0,00	1 767,40
68	Dotations aux provisions et dépréciat*(2)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses Imprévues	0,00				
Total des dépenses réelles d'exploitation		1 767,40	0,00	0,00	0,00	1 767,40
023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00				
042	Opérat* ordre transfert entre sections (4)	34 416,72	34 416,72			0,00
043	Opérat* ordre Intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		34 416,72	34 416,72			0,00
TOTAL		36 184,12	34 416,72	0,00	0,00	1 767,40
Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1		8 744,88				

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	18 889,00	20 871,00	0,00	0,00	-1 982,00
73	Produits issus de la fiscalité(5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		18 889,00	20 871,00	0,00	0,00	-1 982,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		18 889,00	20 871,00	0,00	0,00	-1 982,00
042	Opérat* ordre transfert entre sections (4)	26 040,00	24 058,00			1 982,00
043	Opérat* ordre Intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		26 040,00	24 058,00			1 982,00
TOTAL		44 929,00	44 929,00	0,00	0,00	0,00
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		0,00				

2022 - 029



II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	29 002,80	29 002,80	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,règle) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses Imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	29 002,80	29 002,80	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	29 002,80	29 002,80	0,00	0,00
040	Opérat* ordre transfert entre sections (2)	26 040,00	24 058,00		1 982,00
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	26 040,00	24 058,00		1 982,00
	TOTAL	55 042,80	53 060,80	0,00	1 982,00
	Pour information	0,00			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,règle)(3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation (2)	0,00			
040	Opérat* ordre transfert entre sections (2)	34 416,72	34 416,72		0,00
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	34 416,72	34 416,72		0,00
	TOTAL	34 416,72	34 416,72	0,00	0,00
	Pour information	20 626,08			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				



8. Compte administratif 2021 du budget Photovoltaïque

Après présentation du compte administratif 2021 du budget Photovoltaïque annexé à la présente délibération, Monsieur le Maire ayant assisté à la discussion mais s'étant retiré au moment du vote, c'est sous la présidence de Madame Valérie BRIOT que le Conseil Municipal a adopté à l'unanimité des votants le compte administratif du budget Photovoltaïque.

Annexe : balance générale du compte administratif du budget Photovoltaïque

SERRE LES SAPINS - BUDGET PHOTOVOLTAÏQUE - CA - 2021

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF				II	
VUE D'ENSEMBLE				A1	
EXECUTION DU BUDGET					
		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 3 101,15	G 2 317,39	G-A	-783,76
	Section d'investissement	B 0,00	H 7 173,60	H-B	7 173,60
		+	+		
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C 0,00 (si déficit)	I 0,00 (si excédent)		
	Report en section d'investissement (001)	D 7 173,60 (si déficit)	J 0,00 (si excédent)		
		=	=		
		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)	
TOTAL (réalisations + reports)		P= A+B+C+D 10 274,75	Q= G+H+I+J 9 490,99	-Q-P	-783,76
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E 0,00	K 0,00		
	Section d'investissement	F 0,00	L 0,00		
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	0,00	= K+L	0,00
		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)	
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E 3 101,15	= G+I+K 2 317,39	-783,76	
	Section d'investissement	= B+D+F 7 173,60	= H+J+L 7 173,60	0,00	
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 10 274,75	= G+H+I+J+K+L 9 490,99	-783,76	



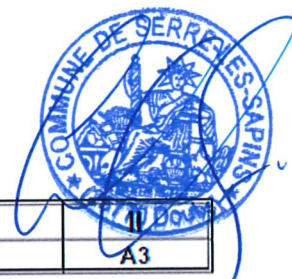
II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	200,00	43,15	0,00	0,00	156,85
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		200,00	43,15	0,00	0,00	156,85
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat*(2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses Imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		200,00	43,15	0,00	0,00	156,85
023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat* ordre transfert entre sections (4)	3 058,00	3 058,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat* ordre Intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		3 058,00	3 058,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		3 258,00	3 101,15	0,00	0,00	156,85
Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	3 258,00	2 317,39	0,00	0,00	940,61
73	Produits issus de la fiscalité(5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		3 258,00	2 317,39	0,00	0,00	940,61
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		3 258,00	2 317,39	0,00	0,00	940,61
042	Opérat* ordre transfert entre sections (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat* ordre Intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		3 258,00	2 317,39	0,00	0,00	940,61
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,règle) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat* ordre transfert entre sections (2)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00	0,00		0,00
	TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00
	Pour information	7 173,60			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	4 115,60	4 115,60	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	4 115,60	4 115,60	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,règle)(3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	4 115,60	4 115,60	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation (2)	0,00			
040	Opérat* ordre transfert entre sections (2)	3 058,00	3 058,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	3 058,00	3 058,00		0,00
	TOTAL	7 173,60	7 173,60	0,00	0,00
	Pour information	0,00			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

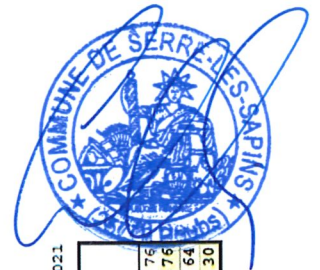
2022 - 033



9. Comptes de gestion 2021 de la commune établis par M. le Trésorier

Après présentation des comptes de gestion 2021 (commune, caveaux et photovoltaïque) de Monsieur le Trésorier par Monsieur le Maire, et après avoir constaté qu'il y a concordance entre les écritures des comptes de gestion 2021 et celles des comptes administratifs 2021 (commune, caveaux et photovoltaïque), le Conseil Municipal les a approuvés à l'unanimité.

Annexes : extrait des pages des comptes de gestion (commune, caveaux et photovoltaïque)



Résultats budgétaires de l'exercice

18400 - SERRE LES SAPINS		Exercice 2021	
	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	1 910 612,21	1 426 020,21	3 336 632,42
Titres de recette émis (b)	1 700 077,67	1 532 140,07	3 232 217,74
Réductions de titres (c)		137,21	137,21
Recettes nettes (d = b - c)	1 700 077,67	1 532 002,86	3 232 080,53
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	1 910 612,21	1 426 020,21	3 336 632,42
Mandats émis (f)	749 733,89	1 168 676,75	1 918 410,64
Annulations de mandats (g)	42 052,71	7 417,04	49 469,75
Depenses nettes (h = f - g)	707 681,18	1 161 259,71	1 868 940,89
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	992 396,49	370 743,15	1 363 139,64
(h - d) Déficit			

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

18400 - SERRE LES SAPINS		Exercice 2021			
	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2020	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2021	RESULTAT DE L'EXERCICE 2021	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2021
I - Budget principal					
Investissement	-139 253,98	257 099,99	992 396,49		853 142,51
Fonctionnement	257 099,99	257 099,99	370 743,15		370 743,15
TOTAL I	117 846,01	257 099,99	1 363 139,64		1 223 885,66
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
18460-CAVEAUX SERRE LES SAPINS					
Investissement	20 626,08		-18 644,08		1 982,00
Fonctionnement	-8 744,88		10 512,28		1 767,40
Sous-Total	11 881,20		-8 131,80		3 749,40
18461-PHOTOVOLTAIQUE SERRE L S					
Investissement	-7 173,60		7 173,60		

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

18400 - SERRE LES SAPINS		Exercice 2021			
	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2020	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2021	RESULTAT DE L'EXERCICE 2021	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2021
Fonctionnement					
Sous-Total	-7 173,60		-783,76		-783,76
TOTAL III	4 707,60		6 389,84		2 965,64
TOTAL I + II + III	122 553,61	257 099,99	1 361 397,68		1 226 851,30



Résultats budgétaires de l'exercice

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	55 042,80	44 929,00	99 971,80
Titres de recette émis (b)	34 416,72	44 929,00	79 345,72
Réductions de titres (c)			
Recettes nettes (d = b - c)	34 416,72	44 929,00	79 345,72
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	55 042,80	44 929,00	99 971,80
Mandats émis (f)	53 060,80	34 416,72	87 477,52
Annulations de mandats (g)			
Depenses nettes (h = f - g)	53 060,80	34 416,72	87 477,52
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	18 644,08	10 512,28	8 131,80
(h - d) Déficit			

18460 - CAVEAUX SERRE LES SAPINS

Exercice 2021

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

	RÉSULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT : 2020	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2021	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2021	TRANSFERT OU INTÉGRATION DE RÉSULTATS PAR OPÉRATION D'ORDRE NON BUDGÉTAIRE	RÉSULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2021
I - Budget principal					
Investissement					
Fonctionnement					
TOTAL I					
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
CAVEAUX SERRE LES SAPINS	20 626,08		-18 644,08		1 982,00
Investissement	-8 744,88		10 512,28		1 767,40
Fonctionnement	11 881,20		-8 131,80		3 749,40
Sous-Total	11 881,20		-8 131,80		3 749,40
TOTAL III	11 881,20		-8 131,80		3 749,40
TOTAL I + II + III	11 881,20		-8 131,80		3 749,40

18460 - CAVEAUX SERRE LES SAPINS

Exercice 2021

2022 - 036

PHOTOVOLTAIQUE



Résultats budgétaires de l'exercice

18461 - PHOTOVOLTAIQUE SERRE L SAPINS		Exercice 2021	
	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	7 173,60	3 258,00	10 431,60
Titres de recette émis (b)	7 173,60	2 317,39	9 490,99
Réductions de titres (c)			
Recettes nettes (d = b - c)	7 173,60	2 317,39	9 490,99
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	7 173,60	3 258,00	10 431,60
Mandats émis (f)		3 101,15	3 101,15
Annulations de mandats (g)			
Depenses nettes (h = f - g)		3 101,15	3 101,15
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	7 173,60	783,76	6 389,84
(h - d) Déficit			

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

18461 - PHOTOVOLTAIQUE SERRE L SAPINS		Exercice 2021			
	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2020	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2021	RESULTAT DE L'EXERCICE 2021	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2021
I - Budget principal					
Investissement					
Fonctionnement					
TOTAL I					
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
PHOTOVOLTAIQUE SERRE L SAPINS	-7 173,60		7 173,60		-783,76
Investissement					
Fonctionnement	-7 173,60		-783,76		-783,76
Sous-Total	-7 173,60		6 389,84		-783,76
TOTAL III	-7 173,60		6 389,84		-783,76
TOTAL I + II + III	-7 173,60		6 389,84		-783,76



10. Projet d'aménagement à deux fois deux voies de la RN57 sur le territoire de Besançon

Dans le cadre de l'enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique (DUP) des travaux nécessaires à l'aménagement de la RN57 sur la section comprise entre les "Boulevards" et Beure en cours, le Conseil Municipal de la Commune de Serre les Sapins émet un avis favorable sur le projet présenté par le Maître d'ouvrage.

Il répond en effet aux différents enjeux du site complexe dans lequel il s'inscrit en améliorant les conditions de circulation sur la RN57 tout en prenant en compte les déplacements alternatifs à la voiture individuelle que sont les modes actifs et les transports collectifs. En reliant les deux sections déjà aménagées respectivement en 2003 (voie des Montboucons) et 2011 (voie des Mercureaux), ce projet améliorera nettement la sécurité des usagers sur cet axe majeur de l'agglomération et les conditions d'intervention des services d'exploitation routière et de secours, et permettra de désengorger les voiries des quartiers riverains du projet qui servent d'itinéraire d'évitement.

Améliorant considérablement la fluidité et la continuité du trafic des véhicules sur la RN57 à hauteur de Besançon, l'aménagement projeté concourra à l'attrait de cet axe pour les déplacements inter-régionaux (et internationaux) et, par conséquent, à la plus grande intégration du territoire franc-comtois par tous les types de transport routier.

Appelé à voter, le Conseil Municipal a approuvé cet avis de soutien par 14 voix pour et une voix contre.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h00.

Le secrétaire de séance,

Kévin ALAVOINE

Le Maire,

Gabriel BAULIEU

